

Incendies : l'Office français de la biodiversité s'inquiète

Dès le premier jour des incendies de Saumos (33) et Biscarrosse (40), l'OFB et ses partenaires ont listé les espèces de la faune et de la flore susceptibles d'avoir été affectées

Valérie Deymes
v.deymes@sudouest.fr

Pendant douze jours de combat intense contre les flammes, sur le front des secours comme sur celui de la prise en charge des populations évacuées ou encore celui des travaux forestiers pour bloquer la route au feu, les différents protagonistes ont joué la carte de la coordination pour agir rapidement et de manière structurée. Sur le front écologique, on a aussi misé sur le collectif. Dès le 22 juillet, la direction régionale néo-aquitaine de l'Office français de la biodiversité (OFB) a constitué avec ses partenaires – la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal, État), l'Agence régionale de la biodiversité, l'Observatoire de la faune Nouvelle-Aquitaine et le Centre national botanique Sud-Atlantique sis sur le domaine de Certes, près du bassin d'Arcachon – un groupe en capacité de centraliser les connaissances naturalistes acquises avant le feu sur l'ensemble du massif des Landes de Gascogne, ainsi que les

« Notre office va se mettre au service des autorités pour participer à la mission reconstruction »

données sur les zones traversées par les incendies dits de Saumos (qui s'est étendu à une grande partie de l'ouest du département de la Gironde) et de Biscarrosse, dans les Landes.

« Il s'agissait de croiser nos connaissances afin d'établir une liste des espèces connues comme étant présentes dans le milieu forestier, les dunes et les cours d'eau du territoire de 42 000 hectares touché par les incendies. Des espèces susceptibles d'être impactées, étant entendu que, pour le moment, nous ne pouvons évaluer la réalité des impacts », souligne Yann de Beaulieu, responsable du service connaissances à la direction régionale de l'OFB Nouvelle-Aquitaine.

Victimes potentielles

Au 7 août, il est donc prématuré de parler des conséquences effectives de l'incendie sur la faune et la flore. « On les appréhendera d'autant mieux qu'on connaîtra la nature du feu. Celui-ci peut revêtir trois formes : feu de surface, qui va brûler la strate herbacée avec une propa-

gation souvent rapide et une intensité faible ; feu de sol, tel qu'on l'a vu sur le plateau de Landiras [lors du grand incendie de 2022 en Gironde] avec une propagation lente mais plus profonde qui va impacter le sol et créer du lignite ; et enfin le feu de cimes, de très forte intensité et avec des températures élevées, qui va impliquer des dommages à long terme », renchérit le spécialiste. Et au regard des conditions climatiques qui ont prévalu en amont du sinistre – succession de trois canicules –, de l'état des fossés, des crastes (fossés), de la végétation forestière passablement asséchée, et des conditions météorologiques et changements de vents qui ont sévi pendant le sinistre, « les milieux naturels ont été soumis aux trois types de feu précités et de manière hétérogène ».

L'OFB et ses partenaires se sont concentrés sur les espèces à fort enjeu de conservation, relevant dans leur liste 58 espèces de la faune (reptiles, amphibiens, insectes), dont le Lézard livipare, le Lézard ocellé ou le Pélobate cultripède, et 26 espèces pour la flore, dont le Caropsis de Thore. Sans oublier la fonge... « Il nous faudra aussi évaluer les conséquences sur les milieux naturels, précise Yann de Beaulieu. La surface majoritairement brûlée est celle de la forêt cultivée de pins maritimes, qui offre une diversité d'espèces modérée mais qui est un corridor écologique permettant aux espèces à enjeux de

conservation de la région de circuler vers leurs zones de prédilection, à savoir les lisières, les linéaires de boisement de feuillus, les réseaux hydrographiques, les petites lagunes, les microtourbières. »

Réfléchir à la forêt de demain

Et au-delà des espèces à enjeux de conservation ? Les mammifères de taille moyenne (cerfs, sangliers et surtout chevreuils) ainsi que les oiseaux qui peuplent le massif forestier sont susceptibles, en fonction de leur capacité à se déplacer et de leurs zones d'alimentation et d'habitation, d'avoir été exposés au feu et à de la souffrance animale. Au regard des mouvements erratiques du feu de juillet 2026, des espèces auront probablement péri par encerclement. On cite le hérisson et l'écureuil. « On n'oublie pas l'aspect aquatique et les conséquences du ruissellement des combustibles sur le plus long terme, qui vont minéraliser les cours d'eau et impacter les espèces qui les peuplent. »

Dans l'immédiat, sur le front écologique, l'OFB a identifié la faune potentiellement confrontée à une mortalité directe en raison d'une perte d'habitat, d'une perte de chaîne alimentaire et d'éventuels reports géographiques. « Notre office va se mettre au service des autorités pour participer à la mission reconstruction et à la réflexion sur la forêt d'avenir pour sensibiliser aux enjeux de biodiversité », poursuit le responsable. À noter, l'OFB a d'ores et déjà confié au Conservatoire national de la botanique du domaine de Certes la réalisation d'une cartographie des milieux à forte sensibilité écologique, qui sera transmise aux entreprises forestières quand le temps sera venu de couper les bois brûlés.



Parmi les 58 espèces de la faune à enjeu de conservation identifiées comme susceptibles d'être impactées par l'incendie de Saumos, le Lézard ocellé.

MATTHIEU BERRONEAU